

CONVENTIONS  
COLLECTIVES  
NUMÉRIQUES

# Optique-lunetterie de détail

Étendue

IDCC : 1431

Brochure n° 3084



Convention collective nationale  
du 13 juin 2019

(Étendue par arrêté du 21 mai 2021)

# Optique-lunetterie de détail

IDCC : 1431

13<sup>e</sup> édition | Septembre 2024

**ISBN** 978-2-11-174068-6

**ISSN** 0767-4538

## Avis au lecteur

La **date de mise** à jour correspond à la date de publication au *Bulletin officiel des conventions collectives (BOCC)* du dernier texte pris en compte dans la présente édition.

Le BOCC est accessible via le site [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr).

**Pour identifier la convention collective applicable à votre entreprise,** vous trouverez des informations sur votre bulletin de paie ou sur l'avis affiché sur votre lieu de travail. Vous pouvez également vous adresser aux représentants du personnel de votre entreprise.

**Pour vous aider à comprendre ou à appliquer une convention collective :**

- le site [www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr)
- le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- les directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets).

Cette publication est accessible aux personnes en situation de handicap. Elle peut être lue par tous types de lecteurs d'écrans avec une restitution du texte par synthèse vocale ou par afficheur braille.

# Sommaire

Liste chronologique des textes	7
Signataires	12

## Texte de base

### Dispositions générales

Article 1 <sup>er</sup>   Champ d'application	14
Article 2   Dénonciation, révision	14
Article 3   Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation	14
Article 4   Négociations professionnelles	15

### Droits du personnel

Article 5   Droit syndical	18
Article 6   Comité social et économique à compétences réduites	18
Article 7   Comité social et économique d'entreprise, comité social et économique d'établissement, comité de groupe	18
Article 8   Temps partiel	19
Article 9   Emploi des travailleurs handicapés	20
Article 10   Non-discrimination	20

### Formation

Article 11   Apprentissage, formation professionnelle, formation continue	21
---	----

### Contrat de travail

Article 12   Recrutement	21
Article 13   Période d'essai et renouvellement	21
Article 14   Rupture du contrat individuel	22
Article 15   Procédure de licenciement	23
Article 16   Modification du lieu de travail	23
Article 17   Circonstances économiques	23
Article 18   Heures pour recherche d'emploi	23

Article 19   Inobservation du délai de préavis	24
Article 20   Sanctions	24
Article 21   Dérogations à l'exécution du préavis	24
Article 22   Modification dans la situation juridique de l'entreprise	24
Article 23   Indemnités de licenciement	24
Article 24   Départ ou mise à la retraite	25
Article 25   Durée du travail	25
Article 26   Modifications fréquentes des fonctions du salarié et période probatoire	25
Article 27   Hygiène et sécurité	25
Article 28   Égalité de rémunération entre les hommes et les femmes	26
Article 29   Ancienneté	26
Article 30   Modification définitive de fonction du salarié	26
Article 31   Modification de la situation personnelle du salarié	27
Article 32   Prime d'ancienneté	27
Article 33   Heures supplémentaires	27

## Congés et absences

Article 34   Absences	27
Article 35   Congés annuels	28
Article 36   Obligations militaires	28
Article 37   Congés exceptionnels	28
Article 38   Maladie	28

## Indemnités maladie

Article 39   Maternité. Paternité. Congé parental. Absences pour enfant malade. Adoption	30
Article 40   Jours fériés	30
Article 41   Avantages acquis	31
Article 42   Modalités de suivi et clause de rendez-vous	31

## Annexes

<b>Annexe I.</b> Classification des emplois et des métiers	32
<b>Annexe II.</b> Salaires	52
<b>Annexe III.</b> Agents de maîtrise	53
<b>Annexe IV.</b> Cadres	56
<b>Annexe V.</b> Régime de retraite complémentaire du personnel non bénéficiaire de la retraite des cadres instituée par la convention du 14 mars 1947	59
<b>Annexe VI.</b> Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE-FP)	60
<b>Annexe VII.</b> Formation professionnelle	65

## Délai de carence entre 2 CDD

**Accord du 14 mars 2019** relatif au délai de carence applicable entre 2 contrats à durée déterminée 97

## Égalité professionnelle

**Accord du 11 mars 2010** relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 100

## Formation professionnelle

**Accord du 26 mai 2016** relatif à la validation CPNE-FP et à la création d'un CQP « Opti-vision » 106

**Avenant n° 2 du 29 septembre 2016** relatif à l'habilitation des organismes de formation 108

**Accord professionnel du 11 décembre 2018** relatif à l'Opco (commerce) 117

## Intéressement

**Accord du 16 mai 2024** relatif à l'intéressement 127

## Paritarisme et dialogue social

**Accord du 8 décembre 2004** relatif à la création d'un fonds de financement du paritarisme 145

**Accord du 5 avril 2018** relatif à la création d'une commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation 151

**Avenant du 16 juin 2020** à l'accord du 5 avril 2018 relatif à la CPPNI et à l'accord du 1<sup>er</sup> décembre 1998 relatif à la création de la commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) 158

**Avenant n° 5 du 14 mars 2024** à l'accord du 1<sup>er</sup> décembre 1998 relatif à la création d'une commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) 163

## Prévoyance

**Accord du 14 juin 2011** relatif à la prévoyance obligatoire des salariés non cadres 165

## Salaires

**Accord du 5 décembre 2013** portant création d'une enquête obligatoire sur les rémunérations 178

**Accord du 23 janvier 2020** 180

**Accord du 17 mars 2022** 183

**Accord du 14 septembre 2023** 186

## Liste chronologique des textes

### Textes antérieurs :

- Convention collective du 2 juin 1986 (5 annexes) (*arrêté d'extension du 15 octobre 1986*) ;
- Avenant « Modification d'articles de la convention collective » du 24 mars 1987 (*arrêté d'extension du 21 juillet 1988*) ;
- Avenant « Droit syndical » du 19 avril 1988 (*arrêté d'extension du 21 juillet 1988*) ;
- Accord « Salaires » du 29 juin 1988 (*arrêté d'extension du 29 septembre 1988*) ;
- Accord « Modification d'articles de la convention collective » du 12 décembre 1988 (*arrêté d'extension du 3 octobre 1989*) ;
- Accord « Salaires » du 7 décembre 1990 (*arrêté d'extension du 4 mars 1991*) ;
- Accord « Salaires » du 10 janvier 1994 (*arrêté d'extension du 10 juin 1994*) ;
- Protocole d'accord « Adhésion au Forco » du 6 juin 1994 ;
- Accord « Formation professionnelle » du 28 novembre 1994 (*arrêté d'extension du 24 octobre 1995, modifié par arrêté du 28 juin 1996*) ;
- Accord « Modification du champ d'application » du 19 janvier 1998 (*arrêté d'extension du 6 mars 2000*) ;
- Accord « Salaires » du 15 octobre 1998 (*arrêté d'extension du 9 avril 1999*) ;
- Accord « Crédit d'une commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle » du 1<sup>er</sup> décembre 1998 (*arrêté d'extension du 21 mai 1999*) ;
- Décision de la commission paritaire nationale de l'emploi du 25 avril 2000 ;
- Accord « Validation des propositions de la commission paritaire nationale de l'emploi » du 29 mai 2000 (*arrêté d'extension du 12 octobre 2000*) ;
- Accord « Salaires » du 23 mars 2001 ;
- Accord « Salaires » du 25 mai 2004 (*arrêté d'extension du 22 novembre 2004*) ;

- **Accord « Financement du paritarisme » du 8 décembre 2004** (*arrêté d'extension du 20 janvier 2006*) ;
- **Accord « Formation professionnelle continue tout au long de la vie » du 21 avril 2005** (*arrêté d'extension du 1<sup>er</sup> février 2006*) ;
- **Avenant « Salaires » du 3 juin 2005** (*arrêté d'extension du 20 janvier 2006*) ;
- **Avenant « Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle » du 17 novembre 2005** (*arrêté d'extension du 17 octobre 2006*) ;
- **Avenant « Création d'un fonds de financement du paritarisme » du 8 décembre 2005** (*arrêté d'extension du 9 février 2007*) ;
- **Avenant « Fonds de financement du paritarisme » du 16 février 2006** (*arrêté d'extension du 9 février 2007*) ;
- **Avenant « Négociations professionnelles » du 16 février 2006** (*arrêté d'extension du 20 octobre 2006*) ;
- **Accord « Salaires » du 14 septembre 2006** (*arrêté d'extension du 4 janvier 2007*) ;
- **Avenant n° 2 « Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle » du 8 février 2007** (*arrêté d'extension du 17 décembre 2007*) ;
- **Avenant « Modification de l'article 22 de la convention collective » du 24 mai 2007** (*arrêté d'extension du 5 mai 2008*) ;
- **Accord « Salaires » du 20 septembre 2007** (*arrêté d'extension du 19 décembre 2007*) ;
- **Avenant « Modification de l'article 4 de la convention collective » du 6 mars 2008** (*arrêté d'extension du 11 février 2009*) ;
- **Avenant « Financement du paritarisme » du 6 mars 2008 à l'accord du 8 décembre 2004** (*arrêté d'extension du 11 février 2009*) ;
- **Avenant n° 3 du 4 avril 2008 à l'accord du 1<sup>er</sup> décembre 1998** (*arrêté d'extension du 7 octobre 2008*) ;
- **Accord « Salaires » du 26 juin 2008** (*arrêté d'extension du 13 novembre 2008*) ;
- **Avenant « Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle » du 4 décembre 2008 à l'accord du 8 décembre 2004** (*arrêté d'extension du 22 décembre 2009*) ;
- **Avenant « Habilitation des organismes de formation » du 4 décembre 2008** (*arrêté d'extension du 23 avril 2009*) ;
- **Avenant n° 1 « Formation professionnelle » du 3 mars 2009 à l'accord du 21 avril 2005** (*arrêté d'extension du 19 juillet 2010*) ;
- **Avenant « Création d'un fonds de financement du paritarisme » du 23 avril 2009 à l'accord du 8 décembre 2004** (*arrêté d'extension du 22 décembre 2009*) ;
- **Avenant « Congés exceptionnels » du 30 juin 2009** (*arrêté d'extension du 14 avril 2010*) ;

- Avenant n° 6 « Financement du paritarisme » du 11 mars 2010 à l'accord du 8 décembre 2004 (*arrêté d'extension du 18 octobre 2010*) ;
- Avenant « Période d'essai » du 11 mars 2010 (*arrêté d'extension du 3 décembre 2010*) ;
- Accord « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » du 11 mars 2010 (*arrêté d'extension du 23 décembre 2010*) ;
- Avenant n° 4 « Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle » du 12 mars 2010 à l'accord du 1<sup>er</sup> décembre 1998 (*arrêté d'extension du 5 avril 2011*) ;
- Accord « Salaires » du 13 janvier 2011 (*arrêté d'extension du 27 mai 2011*) ;
- Accord « Prévoyance » du 14 juin 2011 (*arrêté d'extension du 27 février 2012*) ;
- Accord « Salaires » du 16 février 2012 (*arrêté d'extension du 26 juin 2012*) ;
- Avenant « Modification de la convention » du 24 octobre 2012 (*arrêté d'extension du 4 octobre 2013*) ;
- Accord « Salaires » du 18 avril 2013 (*arrêté d'extension du 2 août 2013*) ;
- Avenant n° 1 « Prévoyance » du 12 septembre 2013 à l'accord du 14 juin 2011 (*arrêté d'extension du 2 juin 2014*) ;
- Accord « Création d'une enquête obligatoire sur les rémunérations » du 5 décembre 2013 (*arrêté d'extension du 6 octobre 2014*) ;
- Accord « Salaires » du 5 mars 2015 (*arrêté d'extension du 18 août 2015*) ;
- Avenant n° 2 « Prévoyance obligatoire des salariés non cadres » du 4 juin 2015 à l'accord du 14 juin 2011 (*arrêté d'extension du 18 décembre 2015*) ;
- Avenant n° 1 « Application pour le Forco (Opcal) des dispositions du titre VI de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie » du 21 juillet 2015 à l'accord du 23 septembre 2011 ;
- Accord « Mise en place d'une contribution conventionnelle obligatoire à la formation professionnelle » du 31 mars 2016 (*arrêté d'extension du 4 octobre 2016*) ;
- Avenant n° 3 « Prévoyance obligatoire des salariés non cadres » du 31 mars 2016 à l'accord du 14 juin 2011 (*arrêté d'extension du 28 avril 2017*) ;
- Accord CQP « Validation CPNE-FP et création d'un CQP « Opti-vision » du 26 mai 2016 (*arrêté d'extension du 10 novembre 2016*) ;
- Avenant n° 2 « Habilitation des organismes de formation » du 29 septembre 2016 (*arrêté d'extension du 21 mars 2017*) ;
- Avenant n° 4 « Prévoyance obligatoire des salariés non cadres » du 7 décembre 2017 à l'accord du 14 juin 2011 (*arrêté d'extension du 31 octobre 2018*) ;
- Accord « Création de la CPPNI » du 5 avril 2018 (*arrêté d'extension du 27 mars 2019*) ;
- Accord professionnel « Opcommerce (Opcal) » du 11 décembre 2018 ;

- Accord « Délai de carence applicable entre deux CDD » du 14 mars 2019 (*arrêté d'extension du 6 novembre 2020*) ;

## Texte de base du 13 juin 2019 (*arrêté d'extension du 21 mai 2021*),

### *Modifié et complété par :*

- Avenant n° 1 « Création de la CPPNI » du 5 juillet 2019 à l'accord du 5 avril 2018 ;
- Avenant n° 1 « CPPNI » du 12 juillet 2019 à l'accord du 5 avril 2018 (**CPPNI**) (*arrêté d'extension du 20 mai 2020*) ;
- Avenant n° 5 « Prévoyance obligatoire des salariés non cadres » du 12 décembre 2019 à l'accord du 14 juin 2011 (*arrêté d'extension du 6 novembre 2020*) ;
- Accord « Salaires » du 23 janvier 2020 (*arrêté d'extension du 27 juillet 2020*) ;
- Avenant n° 1 « Transformation du "CQP Opti-Vision" en titre "Opticien spécialisé" » du 23 janvier 2020 à l'accord du 26 mai 2016 (*arrêté d'extension du 18 décembre 2020*) ;
- Avenant n° 2 « Formation professionnelle continue tout au long de la vie » du 20 mai 2020 à l'accord du 21 avril 2005 (*arrêté d'extension du 5 février 2021*) ;
- Avenant « CPPNI » du 16 juin 2020 à l'accord du 5 avril 2018 ;
- Avenant « Crédit d'impôt pour l'emploi de personnes handicapées » du 16 juin 2020 à l'accord du 16 juin 2020 à l'accord du 5 avril 2018 ;
- Avenant « Crédit d'impôt pour l'emploi de personnes handicapées » du 16 juin 2020 à l'accord du 16 juin 2020 à l'accord du 5 avril 2018 ;
- Avenant « Crédit d'impôt pour l'emploi de personnes handicapées » du 16 juin 2020 à l'accord du 16 juin 2020 à l'accord du 5 avril 2018 ;
- Accord « Emploi des personnes en situation de handicap » du 17 septembre 2020 (*arrêté d'extension du 21 mai 2021*) ;
- Avenant « Transformation du CQP "Opti-vision" en diplôme "Opticien spécialisé" » du 17 décembre 2020 à l'accord du 23 janvier 2020 (*arrêté d'extension du 21 mai 2021*) ;
- Avenant n° 3 « Formation professionnelle continue » du 22 avril 2021 à l'accord du 21 avril 2005 (*arrêté d'extension du 9 août 2021*) ;
- Avenant n° 7 « Financement du paritarisme » du 20 mai 2021 à l'accord du 8 décembre 2004 (*arrêté d'extension du 4 février 2022*) ;
- Accord « Salaires » du 17 mars 2022 (*arrêté d'extension du 18 juillet 2022*) ;
- Accord « Salaires » du 7 avril 2022 ;
- Avenant n° 8 « Annexe I. Classification des emplois et des métiers » du 7 avril 2022 (*arrêté d'extension du 30 mai 2023*) ;
- Avenant « Annexe VII. Formation professionnelle » du 9 juin 2022 (*arrêté d'extension du 22 mai 2023*) ;

- Avenant n° 6 « Prévoyance complémentaire obligatoire : salariés non cadres » du 8 septembre 2022 à l'accord du 14 juin 2011 (*arrêté d'extension du 5 avril 2023*) ;
- Accord « Salaires » du 24 novembre 2022 ;
- Avenant « Financement du paritarisme » du 24 novembre 2022 (*arrêté d'extension du 31 mars 2023*) ;
- Avenant n° 7 « Prévoyance obligatoire : salariés non cadres » du 24 novembre 2022 à l'accord du 14 juin 2011 (*arrêté d'extension du 5 avril 2023*) ;
- Avenant « Changement du nom du diplôme CQP "Opti-vision" en CQP "Opticien spécialisé" » du 15 décembre 2022 à l'accord du 26 mai 2016 (*arrêté d'extension du 22 mai 2023*) ;
- Avenant rectificatif n° 7 « Prévoyance obligatoire : salariés non cadres » du 11 juillet 2023 à l'accord du 14 juin 2011 (*arrêté d'extension du 12 décembre 2023*) ;
- Accord « Salaires » du 14 septembre 2023 (*arrêté d'extension du 11 décembre 2023*) ;
- Avenant « Création de l'annexe VII "Formation professionnelle" » du 14 septembre 2023 à l'avenant du 9 juin 2022 (*arrêté d'extension du 2 février 2024*) ;
- Avenant n° 8 « Prévoyance obligatoire : salariés non cadres » du 14 mars 2024 à l'accord du 14 juin 2011 (*arrêté d'extension du 3 juillet 2024*) ;
- Avenant n° 2 « Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) » du 14 mars 2024 à l'accord du 5 avril 2018 (*arrêté d'extension du 28 juin 2024*) ;
- Avenant n° 5 « Création d'une commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) » du 14 mars 2024 à l'accord du 1<sup>er</sup> décembre 1998 (*arrêté d'extension du 24 septembre 2024*) ;
- Accord « Intéressement » du 16 mai 2024 ;
- Avenant rectificatif « Annexe VII » du 20 juin 2024 à l'avenant du 9 juin 2022.

# Signataires

## Organisations patronales :

- FNOF ;
- ROF.

## Syndicats de salariés :

- UNSA ;
- FNECS CFE-CGC ;
- CSFV CFTC ;
- FS CFDT.



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
ET DE L'EMPLOI**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

N° 3084

ISSN 0767-4538

ISBN 978-2-11-174068-6